



Association Nationale de la Jeunesse

Sessions Lycéennes

Association Nationale de la Jeunesse



Comment ça fonctionne ?

Une Session Lycéenne de Simulation de l'Assemblée nationale fonctionne en deux temps :



Le temps de travail en Commission où les élèves débattent pour la rédaction des propositions de loi, rédigent les amendements et préparent les prises de parole.



La Séance, où les propositions de loi sont débattues, amendées et votées par les différentes Commissions et donc par les différents élèves présents qui se glissent dans la peau de députés.



Comment ça fonctionne ?

Une Session Lycéenne nécessite **deux classes** (= 4 demi-groupes = 4 Commissions) et se déroule sur **8 h d'EMC** et **1 journée banalisée** pour les classes participantes, qui correspond à la Séance.

D'autres options d'organisation sont possibles comme une Session sur 2 jours ou sur 2 semaines.



Le but premier des Sessions Lycéennes de l'ANJ est d'apprendre aux participants le fonctionnement de l'Assemblée nationale et ainsi leur montrer le parcours d'une loi.



Elles permettent aux lycéens de se glisser dans la peau de députés pendant quelques heures et de comprendre leur travail.



Elles permettent également aux jeunes souhaitant s'investir, de prendre part à l'organisation, puisque les postes à responsabilité (Président de l'Assemblée, Vice-Présidents, Référent de la Session etc...) sont destinés aux jeunes eux-mêmes.



Cette démarche s'inscrit dans **le parcours de l'EMC** puisqu'elle vise à construire une **culture civique** aux participants, à mettre en lumière les **valeurs démocratiques françaises** et se base sur **un travail d'équipe**, axé sur le respect des positions, opinions et envies de chacun.



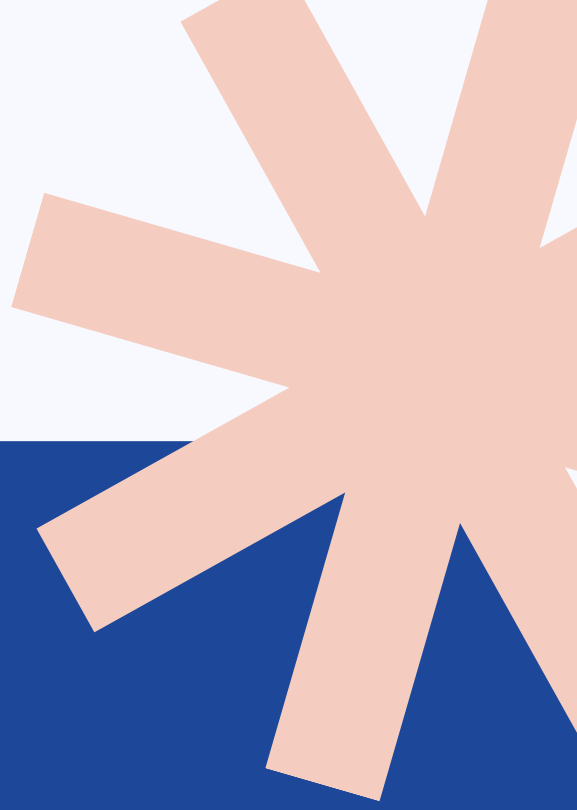
Association Nationale de la Jeunesse



Les Sessions Lycéennes correspondent d'ailleurs à la description du **projet de l'année en EMC** décrit dans les programmes du **Ministère de l'Éducation nationale**.



CARACTÉRISTIQUES DES SESSIONS



① La réalisation de cette activité est accompagnée **en distanciel** dans l'organisation et la mise en œuvre de votre Session.

② Les élèves occupant des rôles spécifiques dans les Sessions seront formés durant l'année par l'ANJ. Ces rôles sont **cadrés** et font l'objet d'une **fiche de poste chacun**. L'ANJ est très vigilante à ce que leur expérience soit la plus formatrice et bénéfique possible. Une attention particulière est donnée à leur **rôle**.

③ Enfin, l'association fournit, au fur et à mesure de l'avancement, les **documents de suivi**, les **modèles de rédaction**, les **programmes** et tous les autres documents nécessaires à la bonne tenue de l'activité.



COMMENT LANCER UNE SESSION ?

Afin de lancer une Session Lycéenne, vous pouvez vous inscrire sur le lien HelloAsso



Les informations de l'établissement, du Chef d'Établissement, du professeur référent, de l'élève référent ainsi que les informations sur la Session en elle-même vous seront demandées



<https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-de-la-jeunesse/evenements/inscription-session-lyceenne>



Association Nationale de la Jeunesse



**Pour plus d'information,
vous pouvez nous contacter
à l'adresse suivante:**

contact@anjfrance.org

